

Animation et Rédaction :
Ophélie CUSSAC, Chargée de mission Natura 2000
Syndicat Mixte Asse Bléone



Bilan d'animation du site Natura 2000 de l'Asse FR9301533, Alpes de Haute Provence (04)

Période de 19 mois
Juin 2021 à décembre 2022



Table des matières

I-	PREAMBULE	4
1-	Description succincte du site Natura 2000 de l'Asse	4
2-	L'animation du site Natura 2000 de l'Asse	5
3-	Enjeux et Objectifs du DOCOB	6
II-	Missions de la structure animatrice.....	10
1-	Gestion et contractualisation.....	10
a-	Animation des MAEC	10
b-	Animation des contrats Natura 2000.....	11
c-	Animation de la Charte Natura 2000	11
d-	Animation d'autres outils financiers et/ou réglementaires	11
e-	Animation foncière	14
f-	Bilan du temps réparti sur la gestion et contractualisation	14
2-	Evaluation des incidences des projets	15
a-	Conseils aux porteurs de projets sur les évaluations d'incidences.....	15
b-	Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme	16
c-	Bilan du temps réparti sur les évaluations d'incidences.....	16
3-	Inventaires et suivis scientifiques	17
a-	Etudes et suivis réalisés en régie par l'animatrice	17
b-	Etudes et suivis sous-traités à des prestataires	19
c-	Base de données et transmission à SILENE.....	20
d-	Bilan du temps réparti sur les inventaires et suivis scientifiques	21
4-	Information, communication et sensibilisation.....	21
a-	Outils de communication distribuables	21
b-	Diffusion d'information via des médias	22
c-	Animation auprès des scolaires	22
d-	Evènementiel et réunions d'informations	23
e-	Bilan du temps réparti sur la communication	24
5-	Gouvernance du site et révision DOCOB	24
a-	COFIL et Groupe de Travail Natura 2000	24
b-	RCPA et bilan d'activité.....	24
c-	Mise à jour du DOCOB	25

d-	Vie du réseau Natura 2000	25
e-	Bilan du temps réparti sur la gouvernance du site	26
6-	Gestion financière et divers	26
a-	Ingénierie financière	26
b-	Facturation DDT	26
c-	Formations suivies par l'animatrice	27
d-	Autres missions	27
e-	Bilan du temps réparti sur la gestion financière et missions annexes.....	28
III-	Synthèse.....	29
1-	Répartition des actions	29
2-	Bilan et perspectives	32
IV-	Annexes.....	33

I- PREAMBULE

Le site Natura 2000 de l'Asse s'étend sur vingt-et-une communes le long de la **rivière de l'Asse** dans les Alpes de Haute Provence (04).

Ce site était animé **depuis 2013**, par le Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA), syndicat de rivière basé à Bras d'Asse. Depuis aout 2018, c'est Mme Ophélie CUSSAC qui est en charge de l'animation du site Natura 2000 de l'Asse. Depuis le 1^{er} janvier 2020, suite au rapprochement entre le SMDBA et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone, c'est le **Syndicat Mixte Asse Bléone** qui porte l'animation de ce site Natura 2000.

Le premier COPIL, faisant référence à la première année d'animation du site, a eu lieu le 25 novembre 2014. Depuis, un bilan d'animation suivi d'un COPIL sont réalisés tous les ans.

Au 1^{er} juin 2021, une nouvelle convention a démarré pour poursuivre l'animation du site pour une durée de 19 mois (du 01/06/2021 au 31/12/2022). **Le présent document expose le bilan d'activité sur cette période.**

1- Description succincte du site Natura 2000 de l'Asse

Le site de « l'Asse » (FR9301533) a été intégré au réseau Natura 2000 en 2008, en tant que Site d'Intérêt Communautaire (SIC), défini au titre de la **Directive « Habitats »**.

Ce site s'articule autour de la rivière de l'Asse qui draine un bassin versant de 658 km². Elle possède comme principaux affluents les cours d'eau suivants : l'Asse de Clumanc, l'Asse de Moriez et l'Asse de Blieux qui confluent au niveau de Barrême ainsi que l'Estoublaisse au niveau d'Estoublon.

Le site de l'Asse est sur le territoire de **21 communes** dans les Alpes de Haute Provence : Barrême, Beynes, Blieux, Bras d'Asse, Brunet, Castellane, Le Castellet, Châteauredon, Chaudon-Norante, Clumanc, Entrages, Estoublon, Mézel, Moriez, Oraison, St André les Alpes, St Julien d'Asse, St Lions, Senez, Tartonne, Valensole.

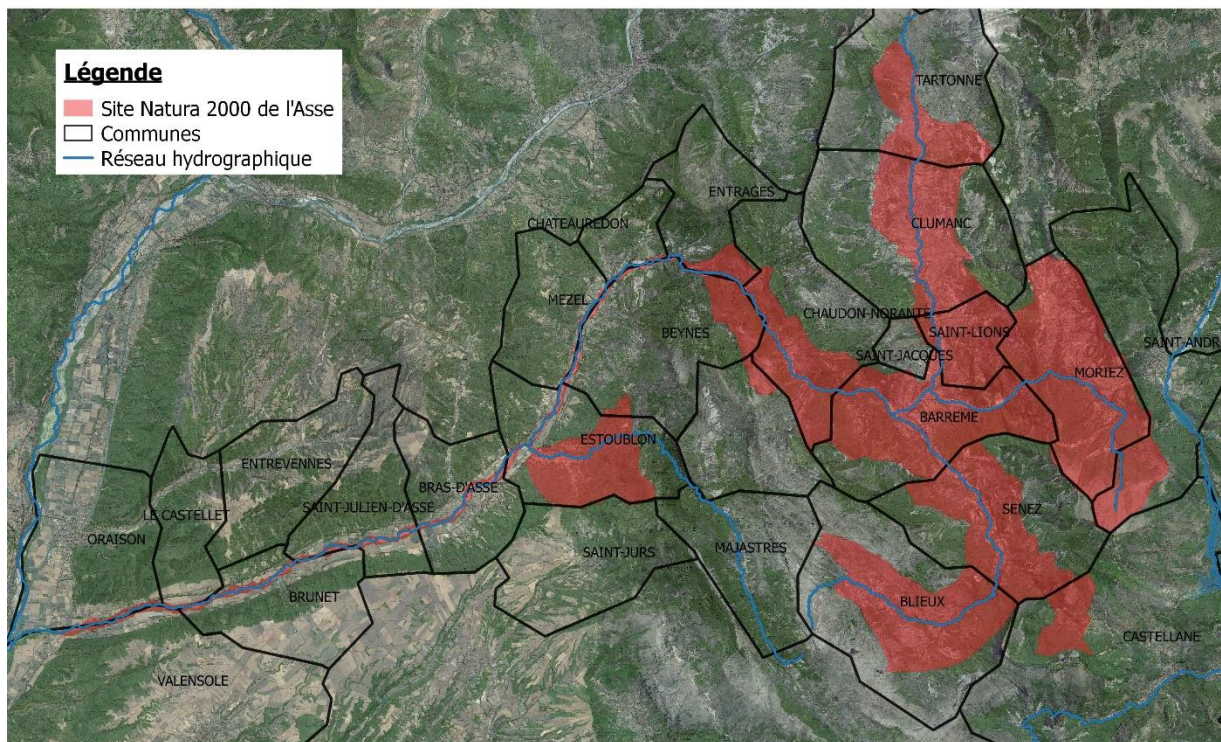


Figure 1 : Site Natura 2000 de l'Asse

2- L'animation du site Natura 2000 de l'Asse

Anciennement animé par le Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA), le site est actuellement animé par le Syndicat Mixte Asse Bléone (structure issue du rapprochement entre le SMDBA et le SMAB au 1^{er} janvier 2020). Le DOCOB du site de l'Asse a été validé en COPIL durant l'année 2012 et l'animation a débuté en novembre 2013. Depuis, des conventions **Europe/Etat se succèdent pour poursuivre l'animation par le Syndicat Mixte Asse Bléone.**

Le Président actuel du COPIL est **Monsieur Gilles PAUL**, Maire de la commune de Bras d'Asse et Président du Syndicat Mixte Asse Bléone, structure animatrice.

Depuis l'émergence du Syndicat Mixte Asse Bléone, Mme Ophélie CUSSAC est toujours en charge de l'animation de ce site au travers d'un contrat **à temps partiel de 17h30 hebdomadaire**. Le temps d'animation pour le site de l'Asse correspond à **1/2 ETP soit environ 110 jours/an**.

Le présent document expose le bilan d'activité sur la période de 19 mois de la présente convention, soit entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 décembre 2022.

3- Enjeux et Objectifs du DOCOB

Le site de l'Asse est principalement composé de :

- Cours d'eaux et ses milieux aquatiques

L'Asse est une rivière en tresse encore **libre de tout aménagement hydraulique**, ce qui lui confère un fonctionnement relativement naturel. Elle permet d'assurer une liaison fonctionnelle entre les réseaux hydrologiques. En effet, son rôle est capital dans le fonctionnement de la Durance, qui a souffert des aménagements et qui profite aujourd'hui de la capacité de l'Asse à lui apporter entre autres des matériaux.



- Milieux ouverts (pelouses, prairies) représentés par les milieux agricoles

L'activité agricole reste l'activité économique la plus développée sur le territoire. Elle façonne les paysages et permet le maintien de milieux riches en biodiversité. Une grande partie des enjeux de conservation de ce site Natura 2000 sont liés au maintien de l'agriculture et du pastoralisme.



- Milieux forestiers

Les forêts sont très bien représentées sur le site, et sont symbolisées par des peuplements xérophiles et par des forêts méditerranéennes rivulaires.

- Habitats rocheux

Ils sont aussi bien représentés avec 32% de recouvrement. Deux de ces habitats rocheux bénéficient d'un classement en habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard (8160) et Pavements calcaires (8240).

Ce territoire étant essentiellement rural, l'urbanisation est concentrée sur les centres bourgs et ne représente **que 2% du territoire du site communautaire**. Le milieu bâti ancien est le plus gros réseau de gîtes pour les chauves-souris sur le site avec les cabanons agricoles et les ruines.



La cartographie des habitats naturels a fait état de **34 habitats naturels d'intérêt communautaire** inscrits à l'Annexe 1 de la directive 92/43 et d'une cinquantaine d'habitats non communautaires.

Au total, **21% du site présentent un intérêt communautaire** soit une surface d'environ 4668 ha sur les 21 890 ha du site.

Le tableau ci-dessous résume les enjeux liés aux habitats :

TYPES DE MILIEU	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ENJEU DE CONSERVATION
Milieux aquatiques	7220- Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	Majeur
	7230- Tourbières basses alcalines	Majeur
	3250- Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	Fort
Milieux forestiers	9180- Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i> *	Fort
Milieux ouverts	6170- Pelouses calcaires alpines et subalpines (Sous-Type 3 - Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes)	Fort
	6230- Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	Fort
	6410- Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinio-caeruleae</i>)	Fort
	6420- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du (<i>Molinio-Holoschoenion</i>)	Fort
	6510- Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Fort
Landes	4090- Landes oroméditerranéennes endémiques à <i>Genêt épineux</i>	Fort
Milieux aquatiques	7240- Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i> *	Fort
	3140- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara sp.</i>	Fort
	3220- Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Modéré
	3240- Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	Modéré
	3270- Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	Modéré
	3280- Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riveraines à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	Modéré
Milieux forestiers	92A0- Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Modéré
	91E0- Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	Modéré
	9150- Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Modéré
Milieux ouverts	6110- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alysso-Sedion albi</i> *	Modéré
	6210- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (*sites d'orchidées remarquables)	Modéré
	6430- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Modéré
	4060- Landes alpines et boréales	Modéré
Milieux	8120- Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	Modéré
rocheux	8130- Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Modéré
	8160- Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	Modéré
	8210- Pentés rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Modéré
	8240- Pavements calcaires*	Modéré
Milieux forestiers	9340- Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Faible
Landes	5110- Formation stables xéothermiques à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	Faible
	5210- Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	Faible

Les inventaires ont permis d'identifier **16 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire (Annexe IV de la Directive «Habitats»)** en plus des **8 espèces ayant justifié la désignation du site de l'Asse.**

Les inventaires sur le site ont aussi permis d'identifier plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs de la Directive « Oiseaux ». En milieu montagnard ou semi-montagnard, citons le Grand-Duc d'Europe,

l'Aigle Royal, le Circaète Jean le Blanc ou l'Engoulevent d'Europe. En plaine, le Rollier d'Europe ou la Bondrée apivore sont présents sur le site ou en périphérie.

La Proserpine, dont la rare forme *honorati*, espèce protégée en France, a été contactée en de nombreux lieux du site. De même, une population intéressante d'Agrions bleuissant, espèce patrimoniale sensible, est connue dans les adous de l'Asse. C'est une des stations les plus denses en PACA.

En plus de l'Ancolie de Bertoloni identifiée sur le site, 18 espèces végétales ont été relevées pour leur statut de protection ou leur intérêt remarquable. Parmi elles, l'Armoise insipide (*Artemisia insipida*), la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis*) ou l'Ibérus du Mont Aurouze (*Iberis aurosica*).

Dans le tableau ci-dessous se trouve la liste des espèces à enjeux identifiées dans le DOCOB :

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ENJEU DE CONSERVATION	COMMENTAIRE
Azuré de la sanguisorbe	Majeur	Espèce d'affinité septentrionale, en marge méridionale de sa répartition. Habitat fortement menacé, en régression.
Apron du Rhône	Majeur	Effectifs faibles, en régression sur le site
Petit rhinolophe	Fort	Espèce présente principalement dans la moitié sud de la France, de forts effectifs sur le site. Présence de colonies de reproduction
Ecrevisse à pattes blanches	Fort	En forte régression, menacée par la disparition de ses habitats et l'introduction d'espèces exogènes
Agrion de Mercure	Fort	Population importante sur une partie du site. Localisé sur le territoire national
Grand murin	Modéré	Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site
Castor d'Europe	Modéré	En phase de recolonisation en France. Présence hors du périmètre
Barbastelle	Modéré	Présence de l'espèce sans colonie de reproduction identifiée
Toxostome	Modéré	Rare sur le site, présence essentiellement liée à la présence d'individus sur la Durance
Barbeau meridional	Modéré	Semble avoir disparue de l'Asse
Chabot	Modéré	Population stable et gros effectifs
Ancolie de Bertoloni	Modéré	Subendémique. Plusieurs stations, non menacée
Murin à oreilles échancrées	Faible à modéré	Pas de colonie de reproduction sur le site
Grand rhinolophe	Faible	Espèce très peu présente sur le site, pas de reproduction identifiée
Petit murin	Faible	Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site
Minioptère de Schreibers	Faible	Espèce d'affinité méditerranéenne, mais aucune preuve de résidence sur le site
Ecaille chinée	Faible	Espèce commune sur le territoire national
Lucane cerf-volant	Faible	Observée ca et là sur le site, non rare sur le territoire national
Blageon	Faible	Espèce abondante sur le territoire nationale, peu menacée

Les objectifs de gestion identifiés par le DOCOB sont les suivants :

- **OG1** : Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire
- **OG2** : Gestion des Espèces d'intérêt communautaire

- **OG3** : Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- **OG4** : Mises en cohérence entre politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats
- **OG5** : Animation, sensibilisation et communication

A partir de ces objectifs de gestion, des fiches actions ont été rédigées afin de résumer les objectifs à atteindre et les outils à disposition.

Code Action	Intitulé de la fiche action
OG1 : Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire GH	
Milieu aquatique	
GH01	Maintenir et entretenir la dynamique naturelle du cours d'eau en tresse
Habitats forestiers	
GH02	Restaurer, entretenir et maintenir les ripisylves
GH03	Maintenir ou restaurer les potentialités écologiques du milieu forestier
Habitats agro-pastoraux : élaboration des MAET	
GH04	Remise en état et entretien des pelouses
GH05	Remise en état et entretien des prairies
GH06	Amélioration de la qualité des sols et des eaux
OG2 : Gestion des Espèces d'intérêt communautaire	
ESP01	Préservation des gîtes favorables aux chiroptères
ESP02	Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles (Agrion de mercure, Castor, Ecrevisse à pattes blanches)
ESP03	Préservation et Restauration des habitats de l'Azuré de la sanguisorbe (acquisition foncière, proposition d'un APPB)
OG3 : Amélioration des connaissances et suivi scientifique	
SUI01	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés
SUI02	Suivi de l'évolution des pelouses et prairies
SUI03	Suivi de la qualité des eaux (Adoux, Asse)
SUI04	Suivi des populations piscicoles
SUI05	Suivi de la population de castor et de l'impact des barrages
SUI06	Inventaire floristique complémentaire
OG4 : Mise en cohérence des politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats	
POL01	Entretien la fonctionnalité des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnels (canaux)
POL02	Maintien et restauration des haies dans les espaces agricoles
POL03	Proposition d'acquisition foncière de parcelles représentant des enjeux de conservation forts
OG5 : Animation, Sensibilisation et Communication (ASC)	
Animation	
ANI01	Planification des actions, contractualisation et animation DOCOB
Informier et sensibiliser les propriétaires privés et/ou usagers sur Natura 2000	
ANI02	Installer et entretenir les différents équipements concourant à l'information du public
ANI03	Définir puis mettre en œuvre une politique d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement

Ces fiches actions sont reprises en Annexe 1 afin de visualiser le travail qui a été mené par la structure animatrice en fonction des différents objectifs.

II- Missions de la structure animatrice

1- Gestion et contractualisation

a- Animation des MAEC

- Contexte

Le site de l'Asse est un site sur lequel les activités agro-pastorales sont prédominantes, ce qui fait des MAEC un outil parfaitement adapté pour ce territoire et ses objectifs.

Les agriculteurs ont pu mettre en place des MAEC sur le site de l'Asse à partir de mai 2015. **Onze MAEC** ont donc pu être engagées par le SMDBA pour la période 2015-2020. Au total, ces MAEC couvrent une surface de 670 ha pour un montant sur 5 ans d'environ 335 400 euros.

Bien que les MAEC n'aient pas pu être renouvelées en 2020, des crédits ont été alloués par la Région pour mettre en place et renouveler des MAEC sur une période annuelle en 2021 et en 2022.



- Réalisé sur la période juin 2021 – décembre 2022

L'animatrice a pris contact avec tous les éleveurs ayant déjà contractualisé une MAEC afin de les tenir informés des suites proposées. De nombreux échanges avec les animateurs N2000 et autres partenaires (CERPAM) ont eu lieu afin de préparer les cahiers des charges et documents attestant des renouvellements de MAEC.

Au total, 9 MAEC ont été renouvelées pour la période 2021-2022 et 8 MAEC ont été une nouvelle fois renouvelées pour la période 2022-2023.

Par ailleurs, un Appel à Projets (AAP) pour la constitution de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) de la Région PACA est sorti durant l'été 2022. L'objectif étant de pouvoir mettre en place de nouvelles MAEC sur le territoire du site N2000 de l'Asse pour la période 2023-2027.

Pour préparer une candidature à cet AAP :

- de nombreuses réunions et échanges avec les animateurs Natura 2000 et autres partenaires (DDT, CERPAM, DRAAF, ...) ont eu lieu
- l'animatrice a longuement travaillé sur les surfaces du territoire susceptibles de faire l'objet de MAEC sur la période 2023-2027. Les MAEC et budgets prévisionnels ont été élaborés.
- le Syndicat Mixte Asse Bléone a maintenu son partenariat avec le Syndicat Mixte du Massif des Monges (comme depuis 2015) au travers d'une convention, pour **proposer un PAEC commun « Massif des Monges et Vallée de l'Asse »**.

Bilan pour l'animation des MAEC :

- Renouvellement de 9 MAEC pour la période 2021-2022
- Renouvellement de 8 MAEC pour la période 2022-2023
- Elaboration d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique

19 jours

b- Animation des contrats Natura 2000

Plusieurs tentatives de réalisation de Contrats ont été menées sur cette période juin 2021-décembre 2022 :

- Un projet d'ouverture de milieu porté par l'ONF dans une zone humide forestière, qui n'a pas pu être concrétisé car le secteur concerné est en limite du périmètre Natura 2000
- Un projet de restauration d'un adous porté par la Fédération de Pêche 04, qui visait principalement le retrait d'un ouvrage impactant la continuité piscicole. Bien que ce projet ait fait l'objet de la réalisation d'un cahier des charges et des dossiers réglementaires, il n'a pas pu aboutir faute de l'accord d'un des propriétaires.

Enfin, l'animatrice a rencontré un propriétaire d'un gîte à chiroptères souhaitant le restaurer dans le cadre d'un contrat N2000.

Ainsi, une visite de terrain a été réalisée, un cahier des charges a été établi et une « fiche-projet » a été envoyée à la DREAL pour validation.

Le chiffrage de ce projet ainsi que le montage du dossier doit être poursuivi en 2023 pour pouvoir déposer le contrat dès le prochain Appel à Projet.



Bilan pour l'animation des contrats N2000 :

- 2 projets de contrat échoués
- 1 contrat en cours de réalisation pour la restauration d'un gîte à petit rhinolophe (priorité 1 du DOCOB)

4 jours

c- Animation de la Charte Natura 2000

Le DOCOB du site Natura 2000 de l'Asse (réalisé par le bureau d'étude Naturalia) possédait déjà une Charte Natura 2000 qui n'a donc pas eu besoin d'être modifiée. Il a été défini lors de la RCPA que **la promotion auprès du public de la charte Natura 2000 ne devait pas être réalisée**. Le Syndicat Mixte Asse Bléone n'a donc pas axé ses actions de communication sur la charte et aucune demande n'a été faite à ce jour pour adhérer à la Charte.

d- Animation d'autres outils financiers et/ou réglementaires

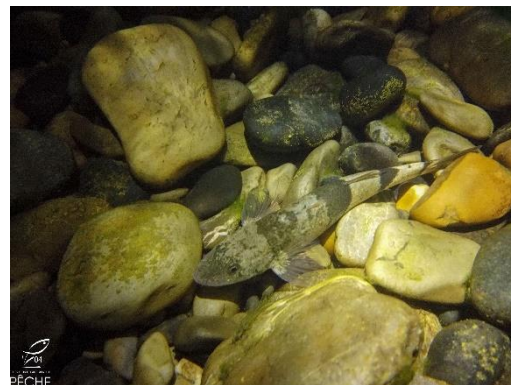
- **Préconisations N2000 dans le programme d'entretien de la ripisylve**

Pour rappel, le Syndicat Mixte Asse Bléone a réalisé un programme d'entretien de la ripisylve (financé en partie par l'agence de l'eau dans le cadre du Contrat de rivière de l'Asse) sur le site Natura 2000. Dans ce cadre, et pour pouvoir commencer les travaux à l'automne 2021, une Déclaration d'intérêt Général était nécessaire. A ce titre, l'animatrice a réalisé l'étude d'impact et l'étude d'incidences Natura 2000 en avril et mai 2021.

Depuis, **des prospections de terrain ont lieu chaque été** avant les travaux (automne) de façon à pouvoir repérer les espèces à enjeux et habitats particuliers (arbres à cavités, terriers, plantes hôtes, etc...). En cas de présence, une matérialisation sur le terrain est réalisée afin d'éviter autant que possible les travaux et les accès dans les zones sensibles.

- **Protection de l'Apron du Rhône (*Zingel asper*), via l'animation d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)**

Pour rappel, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été pris en 1986 en faveur de l'Apron du Rhône sur la basse vallée de l'Asse. Or, aucune structure n'a été identifiée comme animatrice de cet APPB et aucun comité de suivi n'a été identifié ni réuni. Ainsi, le Syndicat Mixte Asse Bléone, dans le cadre de sa compétence Natura 2000 a proposé sa candidature pour animer l'APPB en 2020.



Une première réunion du Comité de suivi de l'APPB s'est déroulée en juin 2021.

De plus, l'animatrice s'est chargée de réaliser une **ébauche de plan de gestion associée à cet APPB** (en faveur de l'Apron du Rhône dans l'Asse) et a été présentée et discutée lors de la **deuxième réunion du Comité de suivi** en octobre 2022.

- **Projet partenarial de restauration de l'adous de la chapelle à St Julien d'Asse**

Un projet de restauration de l'adous de la Chapelle a été mené par la Fédération de pêche 04, en étroite concertation avec l'animatrice N2000 de l'Asse. Il s'agissait :

- du retrait et de l'évacuation de 4 ouvrages transversaux problématiques,
- du remplacement de deux de ces ouvrages par des passerelles

Ces travaux ont été réalisés en octobre et novembre 2021 et ont permis de rétablir un écoulement satisfaisant dans le chenal ainsi que la continuité écologique sur l'ensemble du linéaire. Un décolmatage du substrat a naturellement eu lieu suite à la réalisation de ces travaux, fournissant un substrat plus diversifié aux peuplements aquatiques.

Bien que ces travaux aient été financés par l'Agence de l'eau hors cadre N2000, l'animatrice a participé à l'élaboration du projet, depuis la réalisation du cahier des charges jusque l'accompagnement de la Fédération de pêche lors des travaux.



Figure 10 : Avant/après retrait et remplacement de l'ouvrage n°4, vu par l'amont.

- **Actions en faveur de l'Azuré de la sanguisorbe, menées en partenariat avec le lycée agricole de Carmejane.**

Le Syndicat a monté un partenariat avec le lycée agricole de Carmejane depuis 2020, via la mise en place d'une convention, afin de réaliser des travaux manuels d'entretien/restauration de milieu, dans un cadre pédagogique dont les objectifs principaux sont la formation et la professionnalisation des élèves.

Pour rappel, le site de l'Asse abrite une population d'Azuré de la sanguisorbe, espèce rare et protégée présente sur la commune de Barrême. Cette espèce est fortement liée à sa plante-hôte : la sanguisorbe officinale, qui pousse dans les prairies humides et en bordure de fossés. Sur Barrême, son développement est menacé par la fermeture du milieu.

Ainsi,

- En janvier 2022, un chantier école a eu lieu afin de débroussailler et ouvrir les milieux aux abords des fossés à sanguisorbes ;
- En octobre 2022, un chantier école a eu lieu afin de réitérer les opérations de débroussaillage et d'expérimenter des opérations de transplantation de sanguisorbes.



Bilan pour l'animation avec d'autres outils financiers :

- Prospections et repérage des zones à enjeux dans la ripisylve de l'Asse, préalablement aux travaux d'entretien prévus chaque automne.
- Préparation et organisation de 2 Comité de suivi de l'APPB Apron du Rhône
- Début de réalisation d'un plan de gestion associé à l'APPB
- Travaux de restauration sur un adous de la basse vallée de l'Asse
- 2 chantiers école pour l'entretien des habitats de l'Azuré de la sanguisorbe

16 jours

e- Animation foncière

Jusqu'à présent, aucune animation foncière n'avait été menée sur le site de l'Asse. Une rencontre avec la SAFER a été organisée par l'animatrice en novembre 2022 afin de s'informer et d'échanger sur les modalités de mise en place d'une veille foncière.

Bilan pour l'animation foncière :

- 1 réunion avec la SAFER

0.3 jours

f- Bilan du temps réparti sur la gestion et contractualisation

Dans un souci de clarté, les tableaux bilan sont également présentés en pourcentage de temps.

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	jours
Gestion et contractualisation	Animation des contrats Natura 2000	2.3 %	4.1
	Animation des MAEC	10.6 %	19.1
	Autres outils mobilisés	9.1 %	16.4
	Elaboration/animation de la charte	0 %	0
	Animation foncière	0.2 %	0.3
	Total Gestion et contractualisation	22.1%	39.9

2- Evaluation des incidences des projets

a- Conseils aux porteurs de projets sur les évaluations d'incidences

Plusieurs évaluations d'incidences N2000 ont été suivies de juin 2021 à décembre 2022. L'animatrice Natura 2000 a aidé à la cartographie, à la prise en compte des habitats et espèces pouvant être affectés ou à l'organisation des détails techniques avec les organisateurs (choix des chemins d'accès, adaptation des périodes d'intervention, ...). Certaines évaluations d'incidences ont également nécessité des déplacements sur le terrain pour localiser les enjeux ou des réunions de concertation.

Ces missions s'appliquent aussi dans le cadre de demandes d'avis d'incidences, lorsque certains projets ne sont pas soumis à évaluation d'incidences mais que les porteurs de projets s'investissent toutefois à la prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs projets.

Projets	Porteur de projet	Commune	Actions de l'animatrice
Coupe forestière à Barrême	Exploitants forestiers	Barrême	Définition des enjeux et préconisations
Coupe forestière à Barrême		Barrême	Définition des enjeux et préconisations
Coupe forestière à Senez		Senez	Définition des enjeux et préconisations
Coupe forestière à Clumanc		Clumanc	Visite de terrain, définition des enjeux et préconisations
Coupe de bois à Tartonne	Particulier	Tartonne	Définition des enjeux et préconisations
Travaux d'entretien d'un pont à Moriez	Conseil départemental	Moriez	Définition des enjeux et préconisations
Travaux d'entretien d'un pont à Tartonne		Tartonne	Définition des enjeux et préconisations
Réinjection sédimentaire en rivière		Senez	Visite de terrain, définition des enjeux et préconisations
Travaux d'entretien des ouvrages d'art	DIRMED	Barrême, Entrages, Chaudon-Norante, Chateaudon	Visite de terrain, définition des enjeux et préconisations de tous les travaux prévus dans la programmation annuelle.
Vidange de filets anti-chute de pierres			
Plan d'aménagement d'une forêt	ONF	Senez	Définition des enjeux et préconisations
Réalisation d'un plan simple de gestion	Enviroforesterie	Clumanc	Définition des enjeux et préconisations
Travaux de restauration d'un adous	FDAAPPMA04	St Julien d'Asse	Définition des enjeux, visite de terrain et préconisations
Création d'une aire de parapente	Structure Air Baptême Verdon	Barrême	Définition des enjeux et préconisations
Création d'une piste	ONF	Barrême	Visite de terrain, définition des enjeux et préconisations ; entretien téléphonique
Travaux d'entretien d'ouvrages en cours d'eau	RTM	Clumanc	Définition des enjeux et préconisations
Travaux d'entretien d'ouvrages en cours d'eau		Chaudon-Norante	Définition des enjeux et préconisations
Organisation du rallye Monte-Carlo	Automobile club monaco	Traversée du site	Entretien téléphonique

Travaux d'effacement d'un seuil en rivière	SMAB	Estoublon	Visite de terrain, définition des enjeux et préconisations + suivi de chantier
Extension de la réserve naturelle nationale géologique	Bureau d'études	Castellane, Chaudon-Norante, Beynes	Entretien téléphonique

20 projets ont été suivis pour intégrer au mieux les recommandations Natura 2000 dans divers projets. Il s'agit principalement d'évaluation d'incidences nécessaires dans les dossiers Loi sur l'eau. Toutefois, globalement tous les porteurs de projets semblent sensibilisés au devoir de réalisation d'évaluation d'incidences Natura 2000.

Par ailleurs, la DDT a débuté **un travail de modification de l'arrêté préfectoral (AP) listant les projets soumis à évaluation d'incidences N2000**. Tous les animateurs N2000 du département ont été sollicité pour donner leur avis et proposer des modifications.

Bilan pour les conseils aux évaluations d'incidences N2000 :

- Assistance à la réalisation de 20 projets pour la prise en compte des incidences N2000
- Travail sur la modification de l'AP

13 jours

b- Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme

Plusieurs collectivités ont sollicité le Syndicat pour avoir un avis sur la réalisation d'un document d'urbanisme :

- la Communauté de Communes Provence Alpes Verdon (CCAPV) dans le cadre de l'établissement de son PLU intercommunal (PLUi)
- la Commune de Brunet dans le cadre de l'établissement de son PLU

Bilan pour les conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme :

- PLU i de la CCAPV
- PLU de la commune de Brunet

1 jour

c- Bilan du temps réparti sur les évaluations d'incidences

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	Jours
Evaluation des incidences	Porter à connaissances des enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	7.2 %	12.9
	Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme	0.6 %	1
	Total Evaluations d'incidences	7.7 %	13.9

3- Inventaires et suivis scientifiques

a- Etudes et suivis réalisés en régie par l'animatrice

- **Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*)**

Un suivi de ce papillon rare et protégé, dont la station française la plus au sud se trouve sur le site Natura 2000 de l'Asse, a débuté l'été 2019, à raison d'un jour par semaine durant un mois par an.

Avant ce suivi, la population et sa localisation était très peu connue. Le but est d'obtenir un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'espèce. Ainsi, ce suivi annuel permet d'évaluer la répartition et l'évolution des effectifs des populations d'Azuré de la Sanguisorbe, de sensibiliser les propriétaires, d'identifier les menaces qui pèsent sur ce papillon et sa plante-hôte, afin, à terme, de mettre en place des mesures de préservation, comme le préconise le DOCOB via l'action ESPO3.

Sur la période juin 2021-décembre 2022, un suivi a été réalisé à l'été 2021 et un autre à l'été 2022.



- **Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)**

Le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a identifié **2 gîtes majeurs à Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)** sur le territoire du site Natura 2000 de l'Asse. L'animatrice a entrepris un comptage estival en sortie de gîte, annuellement depuis 2019, à raison de deux soirées par an. Ce suivi permet de rendre compte de l'évolution de ces colonies et de sensibiliser les propriétaires des deux bâtis servant de gîte aux chiroptères.

Les suivis annuels 2021 et 2022 ont été réalisés, les deux gîtes abritent encore des colonies importantes de Petit Rhinolophe, dont plus de 200 dans le gîte de Blieux.

- **Apron du Rhône (*Zingel asper*)**

Cette espèce endémique identifiée dans le DOCOB comme prioritaire, fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur l'Asse. Des individus ayant été observés à l'extérieur du périmètre de l'APPB, l'animatrice avec l'aide de l'OFB met en place des prospections annuelles à raison d'une soirée par an, sur plusieurs tronçons de l'Asse, afin d'estimer la répartition et les effectifs de cette espèce. Ce suivi s'inscrit également dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de l'Apron du Rhône.

Deux nuits de prospection ont eu lieu en août 2021 et mars 2022.



Par ailleurs, la **présence du Gobie à taches noires (*Neogobius melanostomus* – espèce envahissante)** dans le lac de Brunet est inquiétante. En effet, la digue du lac étant fragilisée, elle pourrait se rompre en cas de crue, entraînant la dissémination du Gobie dans l'Asse et dans la Durance, ce qui impacterait indéniablement les populations d'Apron du Rhône.

Ainsi, en 2022, l'OFB a mis en place une méthode expérimentale de capture de gobie dans ce lac, auquel l'animatrice a participé (réunions et opérations de capture).

- **Ecrevisse signal** (*Pacifastacus leniusculus*)

L'**Ecrevisse à pattes blanches** (*Austropotamobius pallipes*) est une espèce protégée à enjeu fort sur le site Natura 2000 de l'Asse. Elle est présente dans les adous de la basse vallée de l'Asse.

Cependant, une population **d'Ecrevisse signal** (*Pacifastacus leniusculus*), espèce invasive, a été découverte en 2020 sur la commune de Brunet. La population semble provenir de **l'adous de Brunet**. Cet adous étant également colonisé par l'Ecrevisse à pattes blanches, il paraissait nécessaire d'intervenir rapidement pour connaître sa répartition et sa dynamique, limiter sa propagation et protéger l'espèce locale. L'animatrice, ainsi que la FDAAPPMA, avec l'aide de l'AAPPMA « La Gaule Oraisonnaise », ont donc entrepris des prospections et captures régulières sur l'adous de Brunet. Il s'agit d'une opération reproduite tous les mois de janvier à aout 2021 ; dont les objectifs sont :



- Faire un état des lieux quantitatif et qualitatif de la population d'Ecrevisse signal (composition, répartition, effectif...),
- Evaluer la présence potentielle de l'aphanomyose.

De plus, des opérations de capture ont été réalisées en hiver 2022 de façon à pouvoir prélever les femelles grainées et ainsi augmenter l'efficacité de ces opérations.

Enfin, quatre nuits de prospection ont été mené en juillet 2022 sur tous les adous de la basse vallée de l'Asse ainsi que sur quelques tronçons de l'Asse pour établir la répartition globale de l'espèce.

- **Etude éco-pastorale.**

En prévision des futures MAEC et pour mieux comprendre les activités agricoles propres à chaque agriculteur qui influent sur la qualité des prairies et pelouses, l'animatrice Natura 2000 mène **une étude éco-pastorale**. Un questionnaire à destination des éleveurs a été élaboré.

Au total sur la période concernée, 11 éleveurs ont été interrogés sur leurs pratiques pastorales passées et actuelles. Les informations recueillies ont été cartographiées parcelle par parcelle, afin de pouvoir être comparées aux résultats d'analyse de l'état de conservation des habitats (voir plus bas) et ainsi permettre de formuler des préconisations de gestion.

- **En conclusion, ces suivis scientifiques ont nécessité :**
 - Une phase bibliographique pour recenser les données existantes,
 - La préparation d'un protocole, grâce à des recherches bibliographiques et des échanges avec des spécialistes,
 - Une demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées (dans le cas du suivi de l'Azuré de la Sanguisorbe et de l'Ecrevisse signal).
 - Le contact avec les propriétaires des parcelles à prospecter
 - L'organisation et la réalisation des inventaires naturalistes
 - La bancarisation des données
 - La réalisation d'un compte-rendu et la diffusion des résultats

D'autres suivis ponctuels ont été réalisés à travers la participation de l'animatrice à certaines prospections (recensement des frayères, visite de gîtes à chiroptères, pêches électriques,...).

Bilan pour les études et suivis scientifiques en régie :

- Suivi de l'Azuré de la sanguisorbe
- Suivi de 2 gîtes à Petit Rhinolophe
- Suivi de l'Apron du Rhône et du Gobie à taches noires
- Suivi de l'Ecrevisse signal
- Etude éco-pastorale
- Autres inventaires en partenariat avec l'OFB, FDAAPPMA, ...

47.5 jours

b- Etudes et suivis sous-traités à des prestataires

Deux études (prévues dans la convention actuelles) ont été menées sur la période juin 2021 – décembre 2022 :

- **Hiérarchisation des gîtes à chiroptères du site de l'Asse**

Un seul inventaire des gîtes à chiroptères a été réalisé en 2008 et 2009 et aucune information n'a été transmise concernant l'état de conservation de ces gîtes et leurs enjeux. Ainsi, pour y remédier et mener à bien la mesure « Préservation des gîtes favorables aux chiroptères », inscrite en priorité 1 du DOCOB, une étude de « hiérarchisation des gîtes à chiroptères du site Natura 2000 de l'Asse » a été lancée en avril 2021.

Le prestataire retenu pour ce marché public est le bureau d'étude GEOECO qui a réalisé les prospections de terrain principalement durant l'été 2021. Les résultats ont été transmis sous forme d'un rapport et de fichiers cartographiques ; l'étude s'est soldée par une réunion de restitution en octobre 2022.

Cette étude a permis :

- La mise à jour des données,
- La hiérarchisation des gîtes majeurs
- La priorisation des actions à réaliser

- **Evaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux du site de l'Asse**

L'agriculture est au centre du territoire du site Natura 2000 de l'Asse, la plupart des milieux a enjeux sont liés aux pratiques agro-pastorales. Les habitats d'intérêt communautaire représentent quasiment la moitié des espaces agro-pastoraux du site. Certains sont inscrits en situation plutôt défavorable selon le DOCOB et sont des foyers biologiques très importants, notamment pour l'Azuré de la Sanguisorbe, une espèce à conserver de manière prioritaire au regard de sa rareté dans la région.

Le DOCOB préconise la remise en état et l'entretien des prairies et pelouses en priorité 1.

Pour répondre à cet objectif, une étude a été lancée en mars 2021 et visait à :

- ✓ Evaluer l'état de conservation des habitats agro-pastoraux localement, à une échelle opérationnelle, par unité cohérente, sur un échantillon (maximum 3000 Ha) via des relevés phytosociologiques ;
- ✓ Formuler des préconisations de gestion grâce au croisement de ces résultats avec les données d'espèces faune/flore patrimoniales et avec les pratiques pastorales passées et actuelles. A termes, ces préconisations seront intégrées dans les MAEC.

Le marché public a été conclu avec le groupement ONF/ODPP. Les prospections de terrain ont eu lieu principalement en été 2021 et été 2022 ; les résultats ont été transmis sous forme d'un rapport général, de fiches synthétiques par agriculteur et de fichiers cartographiques. L'étude s'est soldée par une réunion de restitution en septembre 2022.

- **En conclusion, ces suivis scientifiques ont nécessité pour l'animatrice:**

- La réalisation d'un marché public et le suivi du prestataire ;
- La participation aux prospections de terrain ;
- Le contact avec les propriétaires des parcelles à prospector ;
- La relecture et les corrections des différents résultats d'étude ;
- L'organisation et la préparation des réunions de restitution ;
- La gestion administrative et financière
- La bancarisation des données

Bilan pour les études et suivis scientifiques sous-traités :

- Lancement d'une étude pour la hiérarchisation des gîtes à chiroptères
- Lancement d'une étude pour l'analyse de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux

25 jours

c- Base de données et transmission à SILENE

Deux nouvelles conventions de partage de données ont été signées avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), ainsi qu'avec le Conservatoire Botanique National (CBN).

Tous les suivis réalisés se concluent par la réalisation d'un rapport diffusé aux intéressés et par la transmission des données dans SILENE. Les données sont également transmises à certains partenaires : Conseil Départemental (données chiroptères); PNR Verdon (données chiroptères); CEN Rhône-Alpes (données Apron), ...

Bilan pour la bancarisation des données :

2 jours

d- Bilan du temps réparti sur les inventaires et suivis scientifiques

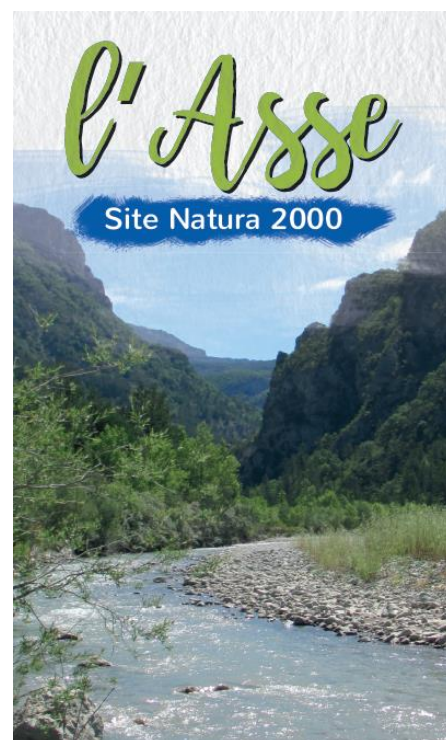
Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	Jours
Inventaires et suivis scientifiques	Etudes et suivis en régie	26.3 %	47.5
	Etudes et suivis sous-traités à des prestataires	13.6 %	24.6
	Traitement des données et bancarisation dans SILENE	1%	1.9
	Total Inventaires et suivis scientifiques	41 %	74

4- Information, communication et sensibilisation

a- Outils de communication distribuables

Des flyers Natura 2000 ont été créés spécifiquement sur le site N2000 de l'Asse durant le printemps/été 2022. En effet, jusqu'à présent, aucun outil de communication distribuable n'avait été réalisé sur le site de l'Asse.

Ces documents ont été édités en 2000 exemplaires et distribués à toutes les communes du site de l'Asse ; ainsi qu'à tous publics lors des évènements/animations.



Bilan pour les outils de communication :

- Réalisation de flyers de présentation du site N2000 de l'Asse

3.6 Jours

b- Diffusion d'information via des médias

Le site internet du Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (www.smdba.fr) a **expiré** lors de la fusion entre le SMDBA et le SMAB au 1^{er} janvier 2020.

Un nouveau site internet a vu le jour lors de l'été 2021. L'animatrice s'est chargée de la rédaction des différentes pages associées à l'onglet « Site Natura 2000 » : <https://asse.bleone.fr/asse/natura-2000/>
Il est prévu de mettre à jour régulièrement ces pages car le Syndicat tient à informer régulièrement le grand public de ces actions de sensibilisation mais également des travaux qui sont mis en place.

Bilan pour la diffusion d'information via les médias :

- Rédaction des pages associées à N2000 pour le nouveau site internet

1.3 Jours

c- Animation auprès des scolaires

Depuis 2014 une série d'intervention dans les écoles primaires de la vallée de l'Asse avait lieu tous les ans. Depuis 2021, ces animations dans les écoles ont été pris en charge par des associations telles que la FNE et le CPIE dans le cadre de la stratégie de communication financée par le Contrat de rivière de l'Asse.

Ainsi, l'animatrice s'est consacrée à d'autres types d'animation :

- **Chantiers école avec le lycée de Carmejane**

Le Syndicat et le lycée de Carmejane sont partenaires depuis 2020. La signature d'une convention annuelle permet d'organiser des chantiers école, afin de réaliser des travaux manuels d'entretien/restauration de milieu, dans un cadre pédagogique dont les objectifs principaux sont la formation et la professionnalisation des élèves.

- En janvier 2022, **un chantier école a eu lieu afin de débroussailler et ouvrir les milieux aux abords des fossés à sanguisorbes ;**
- En octobre 2022, **un chantier école a eu lieu afin de réitérer les opérations de débroussaillage et d'expérimenter des opérations de transplantation de sanguisorbes.**

- **Animation « rendez-vous au jardin » avec les enfants de la vallée de l'Asse**

A l'occasion de l'évènement « rendez-vous au jardin » de juin 2021 ; le musée de la distillerie de Barrême a sollicité l'animatrice pour faire une animation sur le thème de la biodiversité aux enfants de la vallée de l'Asse.

Bilan pour les animations auprès des scolaires :

- 2 chantiers école avec le lycée de Carmejane
- 1 animation pour les élèves de la vallée de l'Asse

3.4 jours

d- Evènementiel et réunions d'informations

- **Deux sorties nature tous publics animés par la Ligure pour la Protection des Oiseaux (LPO PACA) ont lieu tous les ans** depuis 2013 pour faire découvrir au public la biodiversité du site de l'Asse, les grands principes de Natura 2000 et les actions menées.

Ces sorties sont organisées par l'animatrice et animées par la LPO PACA.

En 2021, deux sorties nature ont eu lieu :

- 11/07/2021 à Mezel « Découverte de la faune des zones humides – inventaire participatif »
- 18/09/2021 à Barrême à l'occasion de la fête du patrimoine : « Découverte du patrimoine naturel du site Natura 2000 de l'Asse – balade nature »

En 2022, deux nouvelles sorties ont également été organisées :

- 19/06/2022 à Estoublon « Recherche de la faune de l'Estoublaise – inventaire participatif »
- 17/09/2022 à Barrême à l'occasion de la fête du patrimoine : « Découverte du patrimoine naturel du site Natura 2000 de l'Asse – balade nature »



L'animatrice organise ces évènements et crée des affiches qu'elle diffuse à toutes les communes, partenaires et certains commerces. Elle tente de participer à toutes les sorties également, qui rassemblent chacune une dizaine/quinzaine de personnes environ.

- **Autres évènements animés par l'animatrice :**

Une sortie nature à la découverte de la ripisylve de l'Asse a été animée par Mme CUSSAC en octobre 2021 à l'occasion du **Festival Inventerre** organisé par Provence Alpes Agglomération (PAA)

Une autre sortie tous publics a également été réalisée à Barrême en juin 2021 pour découvrir les différents milieux naturels le long de l'Asse, à l'occasion de l'évènement « **Rendez-vous au jardin** » organisé par le Musée de la Distillerie de Barrême.

Bilan pour l'évènementiel et les réunions d'informations :

- Organisation de 4 sorties tous publics animées par la LPO
- Animation tous publics pour le « Festival Inventerre »
- Animation tous publics pour les « Rendez-vous au jardin »

3.4 jours

e- Bilan du temps réparti sur la communication

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	Jours
Communication, sensibilisation, information	Outils de communication distribuables	2 %	3.6
	Diffusion d'information via des médias	0.7%	1.3
	Animation auprès des scolaires	1.9 %	3.4
	Evènementiel et réunions d'informations	1.9%	3.4
	Total communication	6.5 %	11.7

5- Gouvernance du site et révision DOCOB

a- COPIL et Groupe de Travail Natura 2000

Un **COPIL** s'est tenu le 24 mars 2022. 16 personnes ont participé à cette réunion qui s'est déroulée en deux temps :

- ✓ Partie en salle
- Présentation du bilan annuel d'animation 2020-2021
- Proposition du programme d'animation prévisionnel pour la période 2023-2024 et renouvellement de la structure animatrice
- ✓ Partie sur le terrain
- Visite de l'adous de Senez restauré grâce à un contrat Natura 2000 porté par la FDAAPPMA 04
- Visite des prairies humides de Barrême où des travaux de débroussaillage ont eu lieu pour restaurer les habitats de l'Azuré de la Sanguisorbe.

Du temps a été nécessaire pour organiser le dernier COPIL et rédiger le compte-rendu.

Aucun groupe de travail n'a été réuni sur la période juin2021-décembre2022 mais l'animatrice a assisté à d'autres COPIL Natura 2000.

Bilan pour la tenue des COPIL et groupes de travail N2000 :

- 1 COPIL N2000

1.7 jours

b- RCPA et bilan d'activité

Le **dernier bilan d'activité** portant sur la période juin2020-mai2021 a été rédigé en juin-juillet 2021.

Ce **présent bilan d'activité** portant sur la période juin2021-décembre2022 a été rédigé en décembre 2022.

Par ailleurs, la convention actuelle se terminant fin décembre 2022, **une réunion de cadrage préalable à l'animation (RCPA)** a été organisée afin de présenter le projet de la future convention qui concernera 24 mois du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Bilan pour la tenue des RCPA et rédaction du bilan d'activité :

- Rédaction de deux bilans d'activité
- Tenue d'une RCPA

5.3 jours

c- Mise à jour du DOCOB

Le DOCOB du site de l'Asse étant relativement récent, **aucun besoin ne s'est fait ressentir à l'heure actuelle en terme de mise à jour ou de complément.**

En revanche, la réalisation de nombreuses recherches bibliographiques pour la réalisation de la Déclaration d'intérêt Général en 2020, en lien avec le programme d'entretien de la ripisylve, a permis de mettre en évidence de nouvelles espèces d'intérêt communautaire sur le site.

Une actualisation des données faune/flore du site est à prévoir pour les années futures.

d- Vie du réseau Natura 2000

L'animatrice a participé à plusieurs réunions en lien avec le réseau Natura 2000 :

- Une réunion des animateurs N2000 du département par an (soit 2 sur la période considérée)
- Un COPIL d'un autre site Natura 2000

Par ailleurs, l'animatrice a aussi participé à de **nombreuses réunions** sur différentes thématiques :

- Plan National d'Action (PNA) « Apron du Rhône »
- Plan Régional d'Action « Chiroptères (PRAC)
- Définition d'un Espace de Bon Fonctionnement (EBF) pour la rivière de l'Asse
- « Marathon des haies »
- Retenues collinaires
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Durance
- Commission biodiversité du PNR Verdon
- Etc ...

Il est à noter qu'en plus de ces réunions, un bon nombre d'échanges ont été réalisés par mails ou par conversations téléphoniques, ceci représente une part importante du temps consacré aux discussions avec les structures partenaires et porteuses de projets.

Bilan pour les réunions et échanges avec les partenaires :

14.4 jours

e- Bilan du temps réparti sur la gouvernance du site

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	Jours
Gouvernance du site	Organisation du COPIL	0.9 %	1.7
	RCPA et bilan d'activité	2.9 %	5.3
	Actualisation du DOCOB	0 %	0
	Vie du réseau	8 %	14.4
	Total gouvernance du site	11.9 %	21.4

6- Gestion financière et divers

a- Ingénierie financière

L'ingénierie financière concerne le montage du dossier de subvention en vue du renouvellement de l'animation.

La préparation du projet de future convention, qui concernera 24 mois du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024, a nécessité :

- La demande de devis aux potentiels prestataires et le chiffrage du projet
- La validation du projet par le conseil syndical
- Le montage du dossier de demande de subvention
- Une réunion de validation (en plus de la RCPA) avec la DDT et la DREAL
- La relecture de la convention

Il est important de noter que pour la future période d'animation (24 mois du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024), deux demandes de subvention et deux conventions ont été établies à la demande de la DREAL afin d'échelonner les prises de décision.

Par ailleurs, la convention actuelle se terminant en décembre 2022 ; un suivi des acomptes et des facturations est réalisé régulièrement.

Bilan pour l'ingénierie financière :

4 jours

b- Facturation DDT

Cette rubrique fait référence à la préparation, l'envoi et le recouvrement des factures à la DDT. **Les demandes de paiement sont réalisées environ tous les trimestres** par le Syndicat pour pouvoir couvrir les factures de façon régulière.

Bilan pour la facturation DDT :

3 jours

c- Formations suivies par l'animatrice

Plusieurs formations (hors financement N2000) ont été suivies par l'animatrice durant ces 19 derniers mois :

- Une formation en visio dispensée par le site IdealCO sur les « chiroptères et bâti »
- Une formation d'une journée avec la LPO sur la « Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques »
- Une formation de deux jours organisée par le CNFPT (Sauveteur secouriste au travail), dont la moitié est comptée sur le temps de travail Natura 2000
- Une formation de quatre jours animée par l'OFB à Arles sur le « Suivi de l'évolution des milieux humides pour la gestion et la restauration avec la boîte à outils Mhéo », dont la moitié est comptée sur le temps de travail Natura 2000

Bilan pour les formations :

5 jours

d- Autres missions

Pour pouvoir faire ce bilan d'activité, et rendre compte des missions réalisées sur le temps de travail de l'animatrice, un planning d'activité journalier est tenu à jour régulièrement.

Ce planning journalier est converti en planning d'activité par mission pour pouvoir estimer la répartition du temps de travail de l'animatrice.

Le renseignement de ces plannings peut s'avérer chronophage.

Par ailleurs, des missions internes à la structure sont également réalisées, telles que :

- Les réunions de service,
- Les conseils syndicaux,
- Les entretiens individuels avec la hiérarchie, etc...

Bilan pour les autres missions :

7 jours

e- Bilan du temps réparti sur la gestion financière et missions annexes

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	jours
Gestion financière et divers	Ingénierie financière	2.4 %	4.3
	Facturation DDT	1.7 %	3
	Formations	2.9 %	5.3
	Autres	3.9 %	7
	Total gestion financière	10.9 %	19.6

III- Synthèse

1- Répartition des actions

Le bilan des 19 derniers mois d'animation du site de l'Asse FR930153 est détaillé dans le tableau et le diagramme ci-dessous.

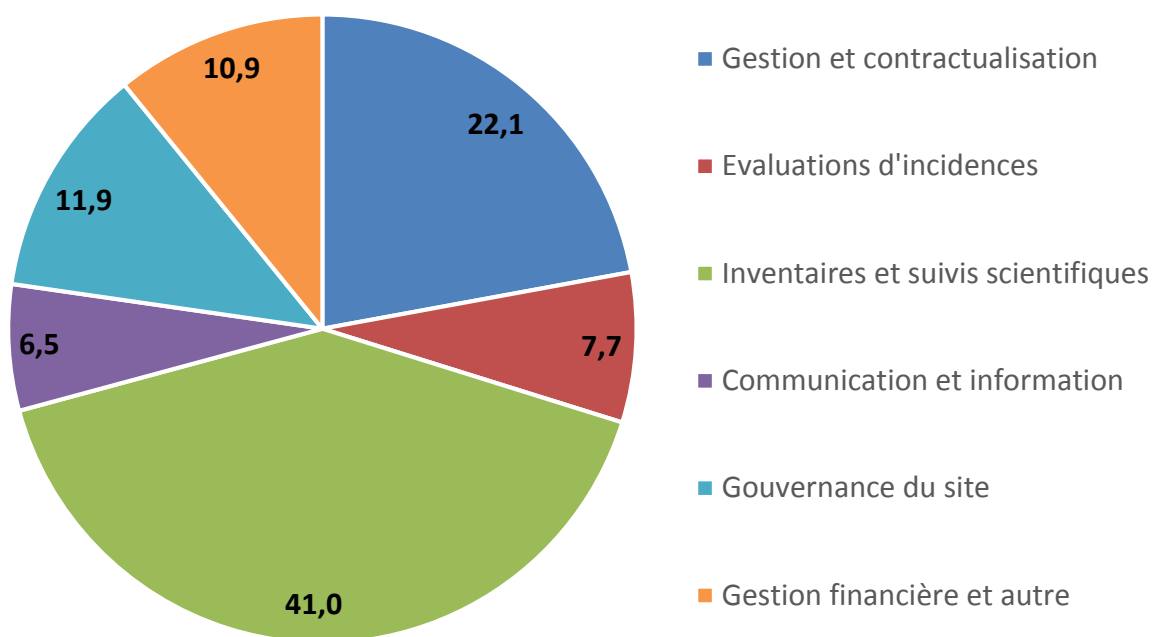
Sont également indiqués à titre de comparaison:

- Le bilan de l'année précédente (ces données sont indiquées en pourcentage afin de pouvoir être comparées).
- Le prévisionnel proposé en Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA)

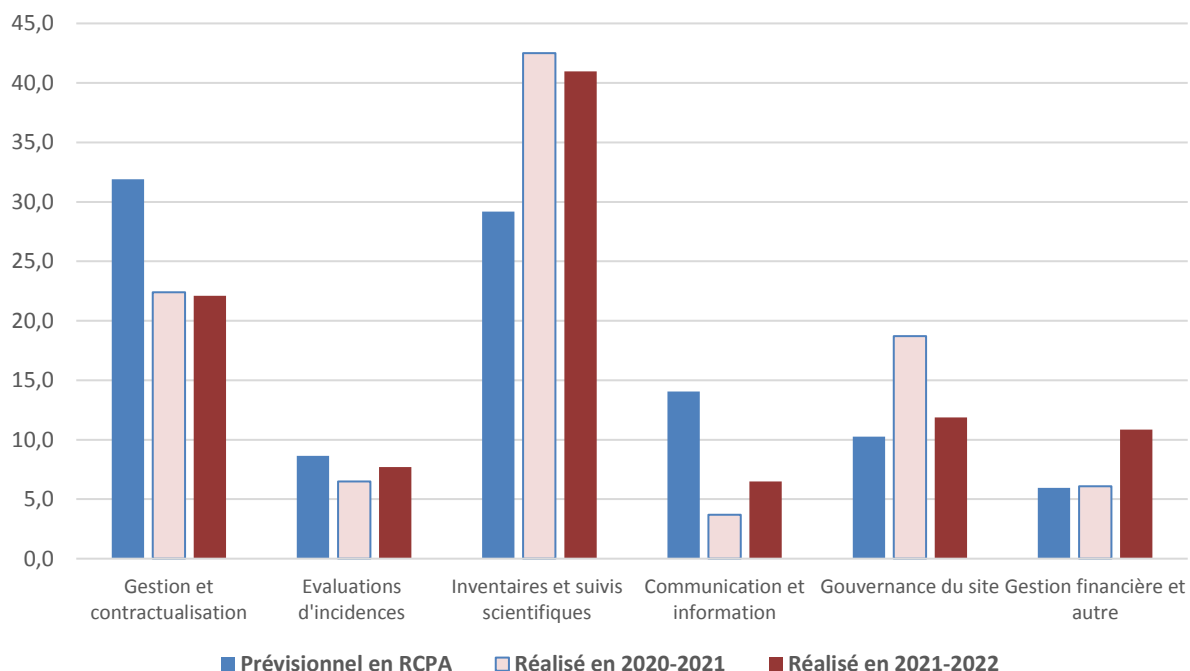
Missions de l'animateur	Année 2020-2021		Année 2021-2022		
	Réalisé (en pourcentage)	Prévu en RCPA (en jours et pourcentage)	Réalisé (en jours et pourcentage)		
Gestion et contractualisation	22.4 %	59	31,9%	40	22.1%
Evaluations d'incidences	6.5 %	16	8,6%	14	7,7%
Inventaires et suivis scientifiques	42.5 %	54	29,2%	74,0	41%
Communication et information	3.7 %	26	14,1%	12	6,5%
Gouvernance du site	18.7 %	19	10,3%	21	11.9%
Gestion financière et autre	6.1 %	11	5,9%	20	10.9%
Total	100%	185 j	100 %	181j	100%

Nota bene : 4 jours de différence sont à remarquer entre le nombre de jours travaillé total sur la période étudiée (19mois juin20201-décembre2022) et le nombre de jours travaillé total convenu en RCPA. Cela s'explique par une absence exceptionnelle (maladie) en septembre 2022.

Bilan 2021-2022 - répartition des missions de l'animatrice



Bilan 2021-2022 - comparaison avec le prévisionnel RCPA et la réalisation 2020-2021



Concernant le pourcentage de répartition du temps, les actions les plus développées sont, dans l'ordre :

- « Inventaires et suivis scientifique » → 41 % - contre 42% en 2020-2021
- « Gestion et contractualisation » → 22.1 % - contre 22% en 2020-2021
- « Gouvernance du site » → 11.9 % - contre 19% en 2020-2021
- « Gestion financière et autre » → 10.9 % - contre 6% en 2020-2021
- « Evaluation d'incidences » → 6.5 % - contre 7% en 2020-2021
- « Information, communication, sensibilisation » → 6.6 % - contre 4% en 2020-2021

Globalement, la répartition du temps passé sur chaque mission pour l'année 2021-2022 est la même que pour l'année 2020-2021.

Les « inventaires et suivis scientifiques » sont plus nombreux que ce qui était prévu en RCPA. En effet, le protocole de capture de l'Ecrevisse signal ; ainsi que l'étude sur le Gobie à taches noires menée par l'OFB n'étaient pas prévus lors de la RCPA. De plus, les études sous-traitées ont demandé également plus de temps que prévu, notamment en termes de suivi du prestataire, de gestion administrative et financière. Toutefois, le temps passé sur cette mission est identique à l'année précédente et tendra à se réduire les années futures (peu d'études inscrites dans la convention future) au profit des missions de gestion qui en découlent.

L'action « gestion et contractualisation » a été moins développée que prévu en RCPA car plusieurs tentatives de contrats N2000 n'ont pas abouti et la préparation des MAEC a finalement été repoussée car les nouvelles mesures sont apparues pour la période 2023-2027 (Programmation PAC).

Les « évaluations d'incidences » ont été réalisées conformément au prévisionnel RCPA et ont demandé autant de temps que l'année précédente.

L'action « Information, communication, sensibilisation » a été plus développée que l'année précédente mais moins que prévu en RCPA car les animations dans les écoles sont maintenant réalisées dans le cadre du Contrat de Rivière de l'Asse.

La « Gouvernance du site » est assez variable d'une année sur l'autre. En effet, elle dépend essentiellement du nombre de projets, de réunions des partenaires ou du réseau Natura 2000. Le temps passé à cette mission cette année est approximativement le même que prévu en RCPA.

La « gestion financière et autres missions » se résume à la facturation DDT, la préparation de la nouvelle convention et les formations. Cette mission a pris un peu plus de temps que l'année précédente et est supérieure au prévisionnel RCPA, notamment car plusieurs formations non prévues initialement ont été suivies par l'animatrice.

2- Bilan et perspectives

Sur cette période juin 2021-décembre 2022 ; beaucoup de temps a été consacré aux suivis et études scientifiques. Ces études aboutissent à des plans de gestion ou une amélioration des connaissances qui visent à mettre en œuvre en définitif des mesures d'actions efficaces pour préserver ou restaurer les habitats à enjeux prioritaires du DOCOB.

Ainsi, pour les futures années, le temps passé aux suivis scientifiques tendra à diminuer au profit des missions de gestion.

Pour 2023-2024, il est prévu notamment:

- La mise en place des MAEC 2023-2027 (rencontres avec les agriculteurs et préparation des dossiers) ;
- La gestion des gîtes à chiroptères prioritaires et le dépôt d'un contrat N2000 en vue de restaurer un de ces gîtes (dossier en cours de préparation) ;
- Le renouvellement des prospections annuelles afin de localiser des zones à enjeux avant les travaux d'entretien de la ripisylve et du lit de l'Asse ;
- La finalisation du plan de gestion « Apron du Rhône » en lien avec l'APPB de l'Asse ;
- La mise en œuvre d'actions en faveur de l'azuré de la sanguisorbe ;
- Le renouvellement des suivis annuels (Azuré de la sanguisorbe, gîte à Petit Rhinolophe, Apron du Rhône)

On notera également que la réorganisation du travail de Mme CUSSAC au sein de la nouvelle structure « Syndicat Mixte Asse Bléone » permet de suivre les actions du Contrat de Rivière de l'Asse et de les rendre compatibles/complémentaires aux actions inscrites au DOCOB. La gestion du site Natura 2000 de l'Asse s'en retrouve alors plus complète et plus cohérente.

IV- Annexes

Annexe 1 : Etat d'avancement des actions inscrites au DOCOB

OG1 Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire		Priorité	Actions
GH01	Maintenir et entretenir la dynamique naturelle du cours d'eau en tresse	1	Action du contrat de rivière : réalisation d'un schéma directeur de gestion de la rivière de l'Asse et définition d'un Espace de Bon Fonctionnement
GH02	Restaurer, entretenir et maintenir les ripisylves	2	Action du contrat de rivière : « programme pluriannuel d'entretien de la ripisylve » Animation Natura 2000 : Rédaction de l'étude d'impact de la DIG nécessaire pour réaliser ce programme d'entretien + prospections annuelles
GH03	Maintenir ou restaurer les potentialités du milieu forestier	2	Evaluations d'incidences
GH04	Remise en état et entretien des pelouses	1	MAEC en place + à venir et étude sur les habitats agro-pastoraux
GH05	Remise en état et entretien des prairies	1	MAEC en place + à venir et étude sur les habitats agro-pastoraux
GH06	Amélioration de la qualité des sols et des eaux	2	Plusieurs actions du contrat de rivière
OG2 Gestion des Espèces d'intérêt communautaire			
ESP01	Préservation des gîtes favorables aux chiroptères	1	Prise en compte dans les études d'incidences Etude sur la hiérarchisation des gîtes et actions à venir.
ESP02	Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles	1	-1 contrat N2000 pour la restauration des canaux d'irrigation -1 contrat Natura 2000 pour la restauration des adous -Assistance à la FDAAPPMA dans leurs projets de restauration d'adous
ESP03	Préservation et Restauration des habitats de l'Azuré de la Sanguisorbe	1	-Actions de restauration menées avec le Lycée de Carmejane -Actions à venir grâce aux MAEC 2023-2027 -Suivi annuel
OG3 Amélioration des connaissances et suivi scientifique			
SUI01	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés	1	Suivi de l'Azuré de la sanguisorbe – Ecrevisses signal

SUI02	Suivi de l'évolution des pelouses et prairies	1	Etude sur les habitats agro-pastoraux
SUI03	Suivi de la qualité des eaux	2	Action du contrat de rivière : une étude de la qualité de l'eau de l'Asse a été réalisé en 2019. Une autre est prévue pour 2024.
SUI04	Suivi des populations piscicoles	2	L'animatrice participe aux pêches électriques de la FDAAPPMA/OFB Suivi de l'Apron du Rhône
SUI05	Suivi de la population des castors et de l'impact des barrages	2	Suivi annuel de 2014 à 2020
SUI06	Inventaire floristique complémentaire	2	Inventaire botanique sur Blieux en 2017 (+2023 à venir) Contrat de rivière : inventaire sur les zones humides de Barrême
OG4 Mise en cohérence des politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats			
POL01	Entretien la fonctionnalité des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnels (canaux)	2	Contrat N2000 à Blieux
POL02	Maintien et restauration des haies dans les espaces agricoles	2	/
POL03	Proposition d'acquisition foncière de parcelles représentant des enjeux de conservation forts	3	Réunion avec la SAFER en 2022
OG5 Animation, sensibilisation et communication			
ANI01	Planification des actions, contractualisation et animation DOCOB	1	Ok
ANI02	Installer et entretenir les différents équipements concourant à l'information du public	2	Panonceaux de Barrême
ANI03	Définir puis mettre en œuvre une politique d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement	2	Animations tous publics et scolaires Projet contrat de rivière : programme d'actions communication

